

MAÎTRISE VETERANS C 50 m

Responsable de l'organisation :

Bruno Unternährer

Mannliweg 6

2545 Selzach

bruno.unternaehrer@gmx.net

EXTRAIT DES REGLEMENTS

Participation :

Réservée uniquement aux membres des sections ASVTS

Catégories :

Catégorie 1 : 55 - 69 ans Vétérans (V)

Catégorie 2 : 70 ans et plus, Seniors-Vétérans (SV)

Inscription :

L'inscription pour participer se fait par le versement de la finance de tir en mentionnant l'adresse complète, la date de naissance, la section ASVTS ainsi que la remarque : MVC 50m, « Cibles » ou « Etiquette ». Après réception du paiement, le participant reçoit 10 cibles numérotées ou une étiquette autocollante pour le talon des cibles électroniques avec des informations adéquates.

Finance de tir pour la MVC 50m, tour de qualification à domicile :

Verser **CHF 18.00**, sur le compte postal 25-914-7 Raiffeisenbank Seeland, 2557 Studen) compte no. 84439.05 (Veteranenbund Schweizerischer Sportschützen, 2502 Biel/Bienne)

Délai :

Le résultat (les 10 cartons ou le talon avec l'étiquette collée) doit être de retour chez le responsable **au plus tard le 15 juillet**.

Programme :

30 coups, 3 coups par visuel. Pour le talon des cibles électroniques, les premiers coups doivent être visibles sur l'étiquette.

Position : Couché, bras franc.

La participation (ou le renoncement) à la finale est à mentionner dans la casse prévue à cet effet sur le premier carton ou sur l'étiquette.

Évaluation :

Elle est centralisée et fait foi. L'utilisation d'une jauge ou d'un autre objet est interdite.

Classement :

Un palmarès du tour de qualification à domicile est établi pour chaque catégorie et publié à la page « maîtrise » du site Internet de l'ASVTS. (www.vss-asvts.ch)

Distinctions :

| | Catégorie 1 : | Catégorie 2 : |
|----------------------------|--------------------|--------------------|
| Carte-couronne à CHF 12.00 | 293 points et plus | 287 points et plus |
| Carte-couronne à CHF 10.00 | 288 – 292 points | 282 – 286 points |
| Carte-couronne à CHF 8.00 | 283 – 287 points | 277 – 281 points |
| Carte-couronne à CHF 6.00 | 273 – 282 points | 267 – 276 points |

Les cartes-couronnes du tour à domicile seront expédiées aux ayants droit début décembre avec le bulletin de versement pour la MVC 50m de la saison suivante.

Finale :

La finale a toujours lieu le dernier samedi du mois d'août.

Les exceptions doivent être approuvées par le comité ASVTS.

Taxe de tir : CHF 15.00.

Les mieux classés (environ 20%) du tour de qualification à domicile des deux catégories recevront une invitation pour participer à la finale.

Programme :

Tour préliminaire : 20 coups sur cibles électroniques en deux séries pour les deux catégories.

Position : couché, bras franc. Temps de tir : 30 minutes, y compris les coups d'essais.

Les mieux classés des 2 catégories du tour préliminaire participent à la demi-finale.

Demi-finale : 20 coups sur cibles électroniques.

Les mieux classés des 2 catégories de la demi-finale participent à la finale.

Finale : 10 coups sur cibles électroniques, commandés selon les règles ISSF 2011.

Le palmarès final est établi en tenant compte du résultat de la demi-finale et de la finale.

Les participants à la finale reçoivent des dons spéciaux ou des cartes-couronne de la société cartes-couronne de la FST.